

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00184 Numéro SIREN : 331 648 014 Nom ou dénomination : MEDIAPOST

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/019218

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/019218**
n° de gestion : **1985B00184**
n° SIREN : **331 648 014 RCS Lyon**

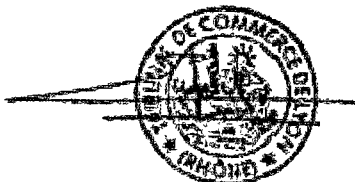
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 07/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

MEDIAPOST - Société par actions simplifiée
19 rue de la Villette 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5267879

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	15 946 491		15 946 491	15 946 491
Autres immobilisations incorporelles	68 762 115	56 241 533	12 520 582	11 232 393
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	7 602 831		7 602 831	5 355 251
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	42 514 902	29 805 874	12 709 027	14 838 131
Autres immobilisations corporelles	16 994 022	13 198 841	3 795 181	4 282 445
Immobilisations en cours	481 455		481 455	587 827
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	88 720 935		88 720 935	86 498 935
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 476 340		7 476 340	8 512 033
Autres immobilisations financières	2 324 685	59 273	2 265 412	1 703 152
ACTIF IMMOBILISE	250 823 775	99 305 522	151 518 253	148 956 657
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	28 751		28 751	214 648
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	128 868		128 868	1 138 069
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	94 189 676	7 983 849	86 205 828	79 801 786
Autres créances	66 950 644		66 950 644	66 712 941
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 759 921		5 759 921	6 791 448
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 486 388		1 486 388	1 184 409
ACTIF CIRCULANT	168 544 248	7 983 849	160 560 400	155 843 299
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	419 368 023	107 289 370	312 078 653	304 799 956

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Capital social ou individuel dont versé : 23 887 308	23 887 308	23 887 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport	47 345 227	47 345 227
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	1 993 987	1 705 716
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	146 941	146 941
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	296 774	296 774
Report à nouveau	38 576 367	33 099 210
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 409 961	5 765 428
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	119 656 565	112 246 604
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 599 839	5 835 847
Provisions pour charges	13 800 077	14 487 496
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 399 916	20 323 343
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		22 061
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	34 603 010	38 392 740
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 534 039	36 933 337
Dettes fiscales et sociales	68 930 838	68 101 663
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	270 369	777 587
Autres dettes	32 065 373	27 283 693
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	618 542	718 927
DETTES	175 022 171	172 230 009
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	312 078 653	304 799 956

Résultat de l'exercice en centimes

7 409 960,55

Total du bilan en centimes

312 078 652,57

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Ventes de marchandises				(15 489)
Production vendue de biens				
Production vendue de services	412 735 510	3 884 306	416 619 816	457 367 356
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	412 735 510	3 884 306	416 619 816	457 351 867
Production stockée				
Production immobilisée			8 802 052	5 850 717
Subventions d'exploitation			17 556	8 571
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			6 729 246	4 835 537
Autres produits			8 284 252	7 435 808
PRODUITS D'EXPLOITATION			440 452 923	475 482 500
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			(9 250)	1 597
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			55 841	349 127
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			185 896	(57 113)
Autres achats et charges externes			193 649 308	223 976 540
Impôts, taxes et versements assimilés			12 359 009	12 681 293
Salaires et traitements			161 984 796	162 249 870
Charges sociales			45 835 574	44 532 659
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 537 308	10 305 316
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			891 555	970 046
Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 818 189	4 807 794
Autres charges			6 557 919	7 925 790
CHARGES D'EXPLOITATION			433 866 145	467 742 920
RESULTAT D'EXPLOITATION			6 586 778	7 739 580
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				561 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			117 956	70 865
Autres intérêts et produits assimilés				(13 700)
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 262 270	21 611
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 380 226	639 777
Dotations financières aux amortissements et provisions			175 001	202 371
Intérêts et charges assimilées			698 794	615 825
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			873 795	818 195
RESULTAT FINANCIER			1 506 430	(178 419)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			8 093 208	7 561 162

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	72 710	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 088	3 959
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	81 798	3 959
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 141	210 405
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	751 223	765 301
CHARGES EXCEPTIONNELLES	758 364	975 705
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(676 566)	(971 746)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Intéressement	1 575	823 987
Impôts sur les bénéfices	5 106	
TOTAL DES PRODUITS	442 914 946	476 126 236
TOTAL DES CHARGES	435 504 986	470 360 807
BENEFICE OU PERTE	7 409 961	5 765 428

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par :

La décision de l'associée unique le 3 avril 2018 d'affecter le bénéfice de l'exercice 2017 d'un montant de 5 765 428,46 € en réserve légale à hauteur de 288 271,42 € et en report à nouveau pour 5 477 157,04 €. Le report à nouveau est ainsi porté de la somme de 33 099 209,54 € à la somme de 38 576 366,58 €.

La décision de l'associé unique le 6 avril 2018 de nommer Monsieur Arnaud TOMASI aux fonctions de Président de la société en remplacement de Madame Catherine DANEYROLE, Présidente démissionnaire.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Nous vous informons que les comptes de l'année 2018 sont comparables à ceux de l'année précédente.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous vous informons qu'aucun évènement survenu postérieurement à la date d'arrêté des comptes n'a d'incidence significative sur les comptes au 31 décembre 2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments de fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation est constatée pour les fonds de commerce lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition ou d'apport. La valeur d'utilité est calculée sur la base de la méthode des flux nets de liquidité actualisés, fondés sur le plan d'affaires de la société 2019-2023.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les dépenses relatives à des logiciels créés en interne sont inscrites à l'actif pour leur coût de production, lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- les projets concernés sont d'un montant significatif et nettement individualisé ;
- les produits développés ont une durée de vie de plusieurs années ;
- ils présentent de sérieuses chances de rentabilité commerciale et de réussite technique

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans, selon les typologies suivantes :

- les logiciels de bureautique : 1 an
- les logiciels commercialisables : 3 ans
- les logiciels d'application de gestion et de production : 3 ans
(à l'exception des applications de type ERP amortie sur 5 ans)

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée normale d'utilisation des biens et uniquement en mode linéaire (sauf matériel roulant des plates-formes / 5 ans dégressif).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DUREE
Installations techniques, matériel, outillage	5 ans, à l'exception du matériel d'industrialisation de l'assemblage (6 ans à compter du 01.01.2014)
Installations générales, agencement, aménagement	8 ans à compter du 01.01.2005 (5 à 9 ans pour l'antériorité)
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5, 8 et 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Ils sont ramenés à la valeur d'utilité par constatation d'une provision lorsque celle-ci est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée par référence à l'actif net comptable consolidé de la participation, corrigé des plus values latentes.

Les plus values latentes sont appréciées en comparant la valeur d'entreprise nette des dettes financières portées par la participation, à la quote-part de situation nette consolidée. L'estimation de la valeur d'entreprise est fondée sur la rentabilité de la participation, approchée par la méthode des flux nets de liquidités actualisés fondés sur le plan d'affaires 2019-2023 des sociétés, et par la méthode des comparables (moyenne des multiples de transactions comptables).

Si la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

STOCKS ET EN-COURS

Ils sont valorisés au coût d'acquisition ou au coût de production. Les dépréciations sont pratiquées sur la base de la valeur réalisable nette.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée à :

- 100% pour les créances douteuses transmises au service contentieux ainsi que les créances ordinaires échues de plus d'un an.
- 25% pour les créances ordinaires échues entre six mois et un an.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges concernent essentiellement :

- les procédures collectives relatives aux litiges distributeurs connus ou déclarés. Les provisions ont été calculées sur la base du risque de décaissement sur ces litiges en fonction des demandes et de leur nature. En fonction de la nature du litige, le taux de provision a été déterminé à 28%, 70% ou 100%.
- les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite qui sont évaluées selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC – R01. Les calculs impliquent la prise en compte d'hypothèses actuarielles économiques externes (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de mortalité) et spécifiques à la société (hypothèse de départ à la retraite, taux de rotation du personnel, taux de revalorisation des traitements et salaires, taux des charges sociales).
Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements, en fonction de projections ou hypothèses nouvelles, sont appelés pertes et gains actuariels.
Les droits de l'année et les écarts actuariels sont enregistrés en résultat d'exploitation et la charge d'intérêts de l'année est enregistrée en résultat financier.
- Les litiges commerciaux sont relatifs aux procédures en cours, lesquelles sont évaluées individuellement en fonction du risque encouru par la société conformément à l'avancement des dossiers et en appliquant la clause limitative de responsabilité figurant dans les conditions générales de ventes attachées au contrat.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est enregistré au fur et à mesure de l'exécution de la prestation ou selon les termes des contrats signés avec les clients ou les prestataires.

CHARGES DE PERSONNEL

La loi 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018 – article 9 – a mis en place une réduction de 6 points du taux de cotisation patronale maladie pour les salaires dont le montant est inférieur ou égal à 2,5 SMIC. Cette mesure entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019 en remplacement du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Cette réduction de cotisation est comptabilisée en déduction des charges de personnel dans les comptes sociaux.

Compte tenu de leur caractère à très long terme, aucun crédit d'impôt n'est pris en compte pour l'évaluation des avantages du personnel postérieurs à l'emploi.

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	85 258 737		9 309 378
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 176 644		1 885 183
Installations générales, agencements, aménagements	10 601 271		781 520
Matériel de transport	15 446		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 876 001		457 664
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	587 827		481 455
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 257 189		3 605 821
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	88 720 935		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 314 728		753 453
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99 035 663		753 453
TOTAL GENERAL	242 551 589		13 668 653

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
FRAIS ETABLISST, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		2 256 678	92 311 437	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn., matériel et outillages industriels		546 925	42 514 902	
Installations générales, agencements divers		577 700	10 805 091	
Matériel de transport			15 446	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		160 181	6 173 485	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		587 827	481 455	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 872 632	59 990 378	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			88 720 935	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 267 157	9 801 025	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 267 157	98 521 960	
TOTAL GENERAL		5 396 467	250 823 775	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 92 311 437 € au 31 décembre 2018 contre 85 258 737 € dans les comptes sociaux au 31 décembre 2017.

Elles se décomposent comme suit :

- droit au bail d'un montant de 21 038 €,
- fonds de commerce d'un montant de 15 925 453 € dont 11 760 000 € correspondant au fonds de commerce PNA apporté par La Poste,
- logiciels informatiques d'un montant de 68 762 115 €,
- immobilisations incorporelles en cours d'un montant de 7 602 831 €.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent à 98 462 687 € au 31 décembre 2018 contre 96 714 120 € dans les comptes sociaux au 31 décembre 2017.

Elles se décomposent comme suit :

- des titres de participation d'un montant de 88 720 935 € dont 52 091 000 € de titres SMP, 24 715 316 € de titres Mediapost Spain, 4 392 443 € de titres Mediapost SGPS SA Portugal et 7 522 176 € de titres Mediapost Hit Mail SA.
- d'un prêt à Mediapost Spain pour 4 120 494 € et d'un prêt à Mediapost SGPS SA Portugal pour 2 400 000 €,
- des dépôts et cautionnements d'un montant de 2 318 372 €.

Les dépréciations des dépôts et cautionnements d'un montant de 59 273 € correspondent aux dépôts des locaux que nous avons quittés au 30/09/2018 et qui ne nous ont pas été remboursés par les bailleurs à la date de l'arrêté comptable.

- des prêts à l'effort à la construction d'un montant de 940 598 € (échéances de 2019 à 2022),
- des prêts au personnel d'un montant de 15 248 €.

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT AUTRES IMMO. INCORPORELLES	52 724 602	5 547 796	2 030 865	56 241 533
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements				
Installations techniques, matériel et outillage	26 338 513	4 014 287	546 925	29 805 874
Installations générales, agencements	7 258 883	863 302	577 700	7 544 485
Matériel de transport	15 446			15 446
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 935 944	610 711	160 181	5 386 475
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 548 786	5 488 299	1 284 805	42 752 280
TOTAL GENERAL	91 273 389	11 036 095	3 315 671	98 993 813

<i>Ventilation des dotations</i>	<i>Linéaires</i>	<i>Dégressifs</i>	<i>Exceptionnels</i>	<i>Dotations dérogat.</i>	<i>Reprises dérogat.</i>
FRAIS ETABL., RECHERCHE AUT. IMMO. INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions et installations					
Install. techniques, outillage					
Install. générales, agencements					
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique					
Emballages récupérables					
IMMO. CORPORELLES					
TOTAL GENERAL					

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises		Fin d'exercice
			Non Utilisées	Utilisées	
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change	5 835 847	1 501 770	2 824 134	913 643	3 599 839
(1) Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour grosses réparations Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	14 487 496	491 420		1 178 839	13 800 077
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	20 323 343	1 993 190	2 824 134	2 092 482	17 399 916
Provisions sur immobilisations incorporelles Provisions sur immobilisations corporelles Provisions sur titres mis en équivalence Provisions sur titres de participation Provisions sur autres immobilis. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciations		252 435			252 435
	2 222 000		2 222 000		
	99 543		40 270		59 273
	7 868 185	891 555	489 847	286 045	7 983 849
	86 205		86 205		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	10 275 934	1 143 990	2 838 322	286 045	8 295 557
TOTAL GENERAL	30 599 277	3 137 180	5 662 456	2 378 527	25 695 473
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		2 709 744 175 001 252 435	3 400 186 2 262 270	2 378 527	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice					
(1) Indemnités de départ à la retraite : commentaire page suivante					

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le montant de la provision enregistrée en comptabilité au titre des engagements de départ à la retraite s'élève à 13 800 077 € au 31 décembre 2018 contre 14 487 496 € dans les comptes sociaux au 31 décembre 2017. Le produit de l'année 2018, composé des droits de l'année à hauteur de 316 419 €, des reprises des prestations versées à hauteur de 1 178 839 € et de la charge d'intérêts à hauteur de 175 001 €, s'élève à - 687 419 €.

Les droits du personnel de la société en cas de départ volontaire à la retraite sont définis par la Convention Collective Nationale de la Distribution Directe. Le régime des indemnités de départ à la retraite est un régime à prestations définies qui est fonction de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière.

Les principales hypothèses actuarielles prises en compte dans le calcul de l'engagement sont les suivantes :

- l'âge de départ à la retraite retenu sur la base d'un départ volontaire est de 65 ans pour les cadres, 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les distributeurs,
- le taux d'inflation et le taux d'actualisation retenus au 31 décembre 2018 s'élèvent respectivement à 2% et à 1,60% contre 2% et 1,40% 31 décembre 2017,
- le taux de rotation du personnel retenu jusqu'à 55 ans est fondé sur la proportion des actifs salariés ayant quitté la société sur les trois dernières années pour des motifs différents du décès, du départ à la retraite et des licenciements. Au-delà de 55 ans, le taux de rotation est considéré nul. Concernant les distributeurs, le taux de rotation est dégressif jusqu'à 35 ans d'ancienneté et il est considéré nul au-delà de 36 ans,
- le salaire de fin de carrière retenu prend en compte l'ancienneté des salaires et les progressions de salaires attendues.

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 476 340	1 032 393	6 443 947
Autres immobilisations financières	2 324 685	2 324 685	
Clients douteux ou litigieux	9 361 097	9 361 097	
Autres créances clients (1)	84 828 579	84 828 579	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	240 015	240 015	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 252 140	1 252 140	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 722 089	9 722 089	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	35 658 944	35 658 944	
Groupe et associés	19 900 000	19 900 000	
Débiteurs divers	177 456	177 456	
Charges constatées d'avance	1 486 388	1 486 388	
TOTAL GENERAL	172 427 733	165 983 786	6 443 947
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	34 870		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 070 563		
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	34 603 010	3 960 483	12 042 526	18 600 000
Fournisseurs et comptes rattachés	38 534 039	38 534 039		
Personnel et comptes rattachés	25 451 932	25 451 932		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 856 666	21 856 666		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	20 508 354	20 508 354		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 113 886	1 113 886		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	270 369	270 369		
Groupe et associés	16 203 092	16 203 092		
Autres dettes	15 862 282	15 862 282		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	618 542	618 542		
TOTAL GENERAL	175 022 171	144 379 645	12 042 526	18 600 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 488 525			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2018

CHARGES A PAYER	77 441 075,11
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	27 755 279,25
40800000 Frs exploitation factures non	236 995,20
40800003 Frs exploitation FNP activité	2 515 290,57
40801500 Prov. sous-traitance distribut	229 771,92
40801600 Prov. sous-traitance LA POSTE	4 216 568,71
40802500 Prov. bailleurs	846 256,19
40810000 Frs frais généraux factures no	2 348 152,20
40810005 PO Fourn. Hors Groupe FNP	8 737 840,32
40812000 Frs factures IG à recevoir	1 046 544,06
40812003 Frs factures IG à recevoir act	1 661 242,44
40812005 PO Fourn. Groupe FNP	5 769 844,44
40814000 Provision transport	146 773,20
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	161 436,59
40840105 PO Fourn. Hors Grpe FNP Immo.	161 436,59
AUTRES DETTES	8 894 062,59
41989000 Clients RRR à accorder	8 894 062,59
DETTES FISCALES ET SOCIALES	40 630 296,68
42821000 Dettes provisionnées pour CP e	2 510 958,90
42821400 Prov. Brut Ecart Modul.	3 242 460,62
42821431 Modul Brut assemblage	635 036,84
42822000 Dettes provisionnées pour CP e	3 915 829,66
42823000 Prov. épargne temps	1 763 540,33
42824000 Prov prime précarité	39 907,58
42832000 Prov. CP distributeurs pour ex	7 277 792,71
42837600 Prov repos comp brut	362 123,88
42860000 Prov. primes pouvoir d'achat	1 771 321,54
42862000 Prov. salaires variables	2 226 021,02
42867000 Prov. frais déplacements	18 379,22
42868000 Om décalés	811 766,81
42868300 Prov ch. à payer gar. contract	72 027,32
42871000 Prov Jour Contrepartie	575 778,61
42877000 Prov Jours Suppl. assemblage	33 733,61
43821000 Charg.soc. à payer sur CP ex.	1 103 518,20
43821400 Prov. Ch. Soc. s/ Ecart Modul.	1 089 612,44
43821431 Modul CS assemblage	226 512,34
43822000 Charg.soc. à payer sur CP ex.	1 656 501,13
43823000 Prov. charges sur compte éparg	840 628,87
43824000 Prov CS/prime précarité	19 155,64
43832000 Charg.soc. distributeurs à pay	1 973 528,26
43837600 Prov repos comp CS	141 434,32
43861000 Effort construction	1 440 053,64
43861100 Formation professionnelle	1 703 922,07
43861200 ORGANIC	644 400,00

DETAIL DES CHARGES A PAYER (suite)

31/12/2018

<i>.../report DETTES FISCALES ET SOCIALES</i>	36 095 945,56
43861300 Taxe d' apprentissage	2 008 063,02
43861400 Contribution handicapés AGEFIP	21 301,09
43862000 Ch.soc. à payer sur provisions	1 145 755,30
43868000 Ch.soc. à payer sur provisions	74 949,51
43871000 Prov Ch. Jour Contrepartie	158 923,29
43877000 Prov CS Jours Suppl. assemblag	11 472,98
44781000 Taxes sur les véhicules sociét	78 487,31
44862000 Taxe foncière à payer	894 796,62
44865000 Taxe C.F.E	140 602,00

TOTAL DES CHARGES A PAYER

77 441 075,11

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2018

PRODUITS A RECEVOIR	17 438 018,59
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	6 312,50
27684200 Intérêts courus sur prêt MDP S	4 189,17
27884400 Intérêts courus sur emprunt 2	2 123,33
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	16 012 671,74
41810000 Clients factures à établir HG	3 863 665,75
41812000 Clients FAE IG	10 624 825,00
41812100 Clients FAE IG Montrouge	1 524 180,99
AUTRES CREANCES	1 419 034,35
40980000 RRR à obtenir	81 053,35
43870000 Organismes sociaux produits à	1 249 617,00
44870000 Etat - produits à recevoir	88 364,00
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	17 438 018,59

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2018

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 486 388,18
CHARGES D'EXPLOITATION	1 486 388,18
48600000 Charges constatées d'avance	746 220,22
48600005 Charges constatées d'avance PO	706 006,63
48610000 CCA Loyers	32 401,33
48620000 CCA Charges locatives	1 760,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(618 542,24)
PRODUITS D'EXPLOITATION	(618 542,24)
48700000 Produits constatés d'avance	(618 542,24)
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	867 845,94

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES en KE

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2018</i>	<i>Total 31/12/2017</i>	<i>% 18/17</i>
IP,assemblage,gratuits,transport	383 219	2 097	385 316	423 816	-9,08%
Data et Conseil	21 441	1 787	23 228	24 140	-3,78%
Autres activités	8 076		8 076	9 396	-14,05%
TOTAL	412 736	3 884	416 620	457 352	-8,91%

EFFECTIF PRESENT AU 31/12/2018

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
Cadres	543	
Agents de maîtrise, techniciens	831	
Employés	9 174	
TOTAL	10 548	

EFFECTIF MOYEN DE L'ANNEE E.T.P.

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
Cadres	540	
Agents de maîtrise, techniciens	824	
Employés	5 421	
TOTAL	6 785	

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>POSTES</i>	<i>MONTANTS ENTREPRISES LIEES</i>
ACTIF	
PRÊT ET INTERETS	6 526 807
CREANCES CLIENTS	23 286 556
CREANCES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	42 376
AUTRES CREANCES	19 951 382
PASSIF	
EMPRUNT	34 603 010
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	19 128 546
AUTRES DETTES	21 265 746
COMPTE DE RESULTAT	
PRODUITS D' EXPLOITATION (1)	82 905 271
CHARGES D' EXPLOITATION (2)	101 727 084
PRODUITS FINANCIERS	117 956
CHARGES FINANCIERES	698 795
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES (3)	178 562
ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS (4)	32 091

(3) Voir détail des points 1, 2,3 et 4 page suivante

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES (suite)

(1) PRODUITS D' EXPLOITATION

- Chiffre d'affaire La Poste	64 652 241
- Chiffre d'affaire La Banque Postale	3 098
- Chiffre d'affaire Alturing	360
- Chiffre d'affaire Chronopost	53 250
- Chiffre d'affaire Cabestan	114 703
- Chiffre d'affaire Mediapost Holding	82 753
- Chiffre d'affaire Mediapost Publicité	11 762 480
- Chiffre d'affaire Asendia	26 579
- Chiffre d'affaire Groupe Docapost	438 671
- Chiffre d'affaire Maileva	28 207
- Chiffre d'affaire Neolog	88 730
- Chiffre d'affaire Neopress	39 200
- Chiffre d'affaire STP	40 466
- Chiffre d'affaire Groupe Sogec	307 094
- Chiffre d'affaire Matching	88 110
- Chiffre d'affaire Mediaprism	20 866
- Chiffre d'affaire Viapost	68 907
- Divers Produits La Poste	4 363 579
- Divers Produits	725 977
Cumul	82 905 271

(2) CHARGES D' EXPLOITATION

- Sous traitance La Poste	65 382 820
- Sous traitance Chronopost	888 721
- Sous traitance Maileva	236 624
- Sous traitance Neolog	13 080 784
- Sous traitance Viapost	1 641 642
- Sous traitance Nouvelle Attitude	2 859 433
- Sous traitance Mediapost Publicité	1 951 481
- Sous traitance Interactions Marketing	185 750
- Sous traitance Matching	220 293
- Sous traitance Mediaprism	87 788
- Sous traitance Sogec	1 920 100
- Sous traitance Cabestan	198 821
- Sous traitance Vertical Mail	546 643
- Sous traitance Docapost	99 956
- Redevance Mediaprisme	602 862
- Redevance La Poste	2 163 000
- Redevance installation et gestion des photocopieurs La Poste	1 784 067
- Redevance contrat de redif.fichier Nouveau Voisin et SQA	584 145
- Mise a disposition de surface la Poste	487 675
- Affranchissement Maileva	370 787
- Affranchissement La Poste	4 022 059
- Affranchissement Chronopost	60 054
- Salaires refacturés La Poste	373 747
- Frais et commissions bancaires La Banque Postale	78 777
- Honoraires conseil et audit Mediapost Publicité	429 201
- Divers charges	1 469 855
Cumul	101 727 084

(3) ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

- Engagement en matériel de location immobilière Sci Activ. Courrier Proxi	37 226
- Engagement en matériel de location Véhicule VEHIPOSTE SAS	2 520
- Quote-part La Poste Licence Commedia	138 816
Cumul	178 562

(4) ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS

- Engagement en matériel de location immobilière (Tour Cristal) - Lettre de confort La Poste	521 319
- Contrat de prestations informatiques Mediapost Holding	3 552
- Contrat de prestations informatiques Sogec Marketing	1 966
- Contrat de prestations informatiques Mediapost Publicité	3 678
- Contrat de prestations informatiques La Poste DGA Numérique	10 464
- Contrat de prestations informatiques Cabestan	5 835
- Contrat de prestations informatiques Mediaprisme	6 596
Cumul	553 410

CAPITAUX PROPRES

LIBELLES	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
CAPITAL SOCIAL *	23 887 308			23 887 308
PRIMES DE FUSION	1 976 812			1 976 812
PRIMES D'APPORT	45 368 415			45 368 415
RESERVE LEGALE	1 705 716	288 271		1 993 987
RESERVE INDISPONIBLE	146 941			146 941
AUTRES RESERVES	296 774			296 774
REPORT A NOUVEAU	33 426 405	5 477 157		38 903 562
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-327 195			-327 195
RESULTAT 2017	5 765 428	-5 765 428		0
RESULTAT 2018		7 409 961		7 409 961
SOLDE CAPITAUX PROPRES	112 246 604	7 409 961	0	119 656 565

*Répartition du capital au 31/12/2018

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant	% de détention
LA POSTE	50 824 059	0,47	23 887 308	100,00
	50 824 059	0,47	23 887 308	100,00

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		112 246 604
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		112 246 604
<i>Variations en cours d'exercice</i>	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
Variations des réserves		288 271
Autres variations		7 121 689
SOLDE		7 409 961
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		119 656 565

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	50 824 059			0,47
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>
Pénalités non déductibles	7 141
Dotations amortissements exceptionnelles des immobilisations corporelles	498 788
Dotations exceptionnelles aux provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles	252 435
TOTAL	758 364

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>
Produits pénalités non déductible	72 697
Produits exceptionnels refacturés	13
Cessions immobilisations	9 088
TOTAL	81 798

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>Montant du résultat en euros</i>	<i>Montant Impôt dû en euros</i>
Résultat exploitation	6 586 778	2 195 593
Résultat financier	1 506 430	502 143
Résultat exceptionnel	(676 566)	(225 522)
Intéressement	(1 575)	(525)
IS	(5 106)	(1 702)
Décalages temporaires et permanents	(10 273 179)	(3 424 393)
Déficit reportable sur les exercices suivants	2 863 218	954 406
RESULTAT FISCAL AVANT IMPÔT		

AUTRES INFORMATIONS, ENGAGEMENTS FINANCIERS
--

AUTRES INFORMATIONS

CREDIT D'IMPÔT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est comptabilisé en déduction des charges de personnel dans les comptes sociaux pour un montant de 6 988 242 € dont un produit de 8 499 588 € de CICE et -1 511 346 € de variation de CICE à recevoir.

Le produit à recevoir relatif à la réduction de cotisation patronale maladie entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2019 en remplacement du CICE a été comptabilisé en déduction des charges de personnel dans les comptes sociaux pour un montant de 1 249 617 €.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été versée au titre de l'exercice 2018 aux dirigeants et administrateurs.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société MEDIAPOST sont consolidés dans les comptes de La Poste – 9, rue du Colonel Pierre Avia 75015 PARIS.

Le mode de consolidation retenu est l'intégration globale.

BASE D'IMPOT DIFFERE

La situation fiscale latente correspondant aux décalages temporaires s'établit comme suit :

	Base d'impôt différé 01/01/2018 en €	Réintégrations 2018 en €	Déductions 2018 en €	Base d'impôt différé 31/12/2018 en €
Provisions pour dépréciation des clients non déductibles	832 398	887 158	349 843	1 369 713
Provisions pour avoirs clients à établir	199 402	207 328	215 628	191 102
Contribution sociale de solidarité (Organic)	636 883	614 018	766 508	484 393
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	7 657 602	491 420	1 178 839	6 970 183
Provisions pour participation des salariés	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation des titres MDP Spain	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation des titres MDP SGPS	2 222 000	0	2 222 000	0
Total	11 548 285	2 199 924	4 732 818	9 015 391

AUTRES INFORMATIONS (suite)**INTEGRATION FISCALE**

Depuis le 1^{er} Janvier 2011, la société MEDIAPOST est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de LA POSTE.

MEDIAPOST versera à LA POSTE à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont MEDIAPOST aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant hors taxes des honoraires hors frais de déplacement du commissaire aux comptes au titre de sa mission légale s'élève à 221 000,00 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN REÇUS

Engagements intra-groupe

<i>Rubriques</i>	<i>Montant hors bilan</i>
Engagement en matière de location immobilière (Tour Cristal) - Lettre de confort La Poste	521 319
Contrat de prestations informatiques	32 091
TOTAL	553 410

L'engagement en matière de location immobilière reçu de la société La Poste représente au 31 décembre 2018 un montant de 521 319 € qui correspond à une échéance inférieure à un an.

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Mediapost Holding représente au 31 décembre 2018 un montant de 3 552 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (1 522 €), et en échéances entre deux et cinq ans (2 030 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Sogec Marketing représente au 31 décembre 2018 un montant de 1 966 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (843 €), et en échéances entre deux et cinq ans (1 123 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Mediapost Publicité représente au 31 décembre 2018 un montant de 3 678 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (1 576 €), et en échéances entre deux et cinq ans (2 102 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société La Poste DGA Numérique représente au 31 décembre 2018 un montant de 10 464 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (4 485 €), et en échéances entre deux et cinq ans (5 979 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Cabestan représente au 31 décembre 2018 un montant de 5 835 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (2 501 €), et en échéances entre deux et cinq ans (3 334 €).

L'engagement en matière de contrat de prestations informatiques reçu de la société Mediaprisme représente au 31 décembre 2018 un montant de 6 596 € qui correspond à une échéance inférieure à un an (2 827 €), et en échéances entre deux et cinq ans (3 769 €).

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

<i>Rubriques</i>	<i>Montant hors bilan</i>
Avals et cautions	446 359
Engagements en matière de locations immobilières	42 187 237
Engagements en matière de locations véhicules	2 712 912
Engagements en matière de locations simples	476 523
Contrat de licence exclusive La Poste-Mediapost	138 816
TOTAL	45 961 847

Les engagements liés aux médailles du travail ne sont pas significatifs et n'ont pas donné lieu à un provisionnement au 31 décembre 2018.

Les cautions bancaires sont afférentes aux baux immobiliers et représentent au 31 décembre 2018 un montant de 446 359 €.

Les engagements en matière de locations immobilières représentent au 31 décembre 2018 un montant de 42 187 237 € qui se décompose en échéances inférieures à un an (13 873 492 €), en échéances entre deux et cinq ans (24 459 683 €) et en échéances supérieures à cinq ans (3 854 062 €).

Les engagements de locations mobilières concernent le parc « automobiles » et représentent au 31 décembre 2018 un montant de 2 712 912 € qui se décompose en échéances inférieures à un an (1 303 706 €) et en échéances entre deux et cinq ans (1 409 206 €).

Les engagements de locations mobilières en matière de location du parc de photocopieurs représentent au 31 décembre 2018 un montant de 476 523 € et dont l'échéance est inférieure à 1 an.

L'engagement donné concernant le contrat de licence exclusive entre La Poste et Mediapost, pour la réalisation d'un logiciel de gestion commerciale des produits imprimés publicitaires, représente un montant HT de 138 816 € qui se décompose en échéances inférieures à un an (49 290 €) et en échéances entre deux et cinq ans (89 526 €).

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P. Détenue Divid. encaiss.</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
SMP SAS 17 Avenue du Quebec 91140 Villebon-sur-Yvette	3 976 991 34 465 957	100,00 %	52 091 000 52 091 000		1 690 906 (1 376 415)
MEDIAPOST SGPS SA Portugal Cerro da Murta, Estrada do Cemitério Novo, Pavilhao Mediapost, municipalité de Queluz à Sintra Portugal	6 050 000 2 995 748	100,00 %	4 392 443 4 392 443	2 400 000	0 (241 378)
MEDIAPOST SPAIN S.L. Avenida del majuelo 19 - Poligono Industrial La Postura - 28343 Valdemoro Madrid Espagne	12 243 295 21 402 707	100,00 %	24 715 316 24 715 316	4 120 494	53 555 820 2 248 815
MEDIAPOST HIT MAIL SA 19-21 Pictor Iosif Isser Street, 1st District Bucarest Roumanie (1)	24 506 3 531 751	99,92%	7 522 176 7 522 176		14 656 688 834 820
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

(1) Conversion effectuée au cours du 31/12/2018 : 1 EURO = 4,6635 RON

MEDIAPOST
Société par Actions Simplifiée au capital de 23.887.307,73 euros
Siège social : 19 rue de la Villette – 69003 LYON
RCS LYON 331 648 014

**PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 MAI 2019**

.../...

DEUXIEME DECISION (Affectation du résultat)

L'Associé Unique décide, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'un montant de 7 409 960,55 €, de la manière suivante :

- (i) dotation de la réserve légale à hauteur de 394.743,58 €, montant permettant d'atteindre 10% du capital social.
- (ii) affectation du solde du bénéfice de l'exercice, soit 7 015 216,97 € au compte report à nouveau, lequel est ainsi porté de la somme de 38 576 366,58 € à la somme de 45 591 583,55 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveront immédiatement après cette affectation à 119 656 564,90 € répartis ainsi qu'il suit :

Capital social	23 887 307,73 €
Prime d'émission, de fusion, d'apport	47 345 227,24 €
Réserve légale.....	2.388.731,00 €
Réserves réglementées	146 941,03 €
Autres réserves	296 774,35 €
Report à nouveau	45 591 583,55 €

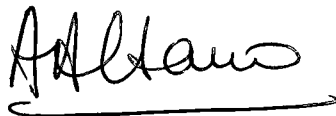
.../...

QUATRIEME DECISION (Pouvoirs)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

.../...

Extrait certifié conforme à l'original par Madame Adèle ALBANO, Directrice Générale





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site Internet : www.kpmg.fr

Mediapost
Société par Actions Simplifiée
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018
Mediapost
Société par Actions Simplifiée
19 rue de la Villette - 69425 Lyon Cedex 03
Ce rapport contient 43 pages
Référence : SM-192-100

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
776 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 776 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

**Mediapost
Société par Actions Simplifiée**

Siège social : 19 rue de la Villette - 69425 Lyon Cedex 03
Capital social : €. 23.887.308

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Mediapost – S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 88.720.935 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « immobilisations financière » du chapitre « règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 9 mai 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Stéphanie Millet
Associée